

Nantes, le 18 décembre 2025

Comité régional de suivi (CRS) des fonds européens des Pays de la Loire

Programme régional Pays de la Loire du Fonds européen de développement régional (FEDER), du Fonds social européen (FSE) 2014-2020

Rapport final de mise en œuvre

POUR APPROBATION

Contexte

La Région est devenue autorité de gestion du fonds européen de développement régional (FEDER) pour sa totalité et du fonds social européen (FSE) en partie pour la période dite 2014-2020 à compter de 2014.

Elle a réussi à mettre en œuvre une période de programmation particulièrement difficile compte tenu du contexte lié à la crise sanitaire du COVID en 2020 et à la crise énergétique liée à la guerre en Ukraine depuis 2022. Pour autant, la Région, ainsi que globalement l'ensemble des Régions, a réussi à consommer l'intégralité des fonds FEDER et FSE sous sa responsabilité.

A la suite du dernier appel de fonds en juillet 2024, la Région a connu la dernière campagne d'audits d'opération pour la programmation 2014-2020, en cours de finalisation au niveau de l'autorité nationale d'audit des fonds européens (ANAFE) et qui doit se terminer à la fin de l'année 2025 ou début 2026, dans la perspective de transmettre à la Commission l'ensemble des documents de clôture.

Conformément à l'article 138, deuxième alinéa, et à l'article 141, paragraphe 1, du règlement (UE) n°1303/20131, la date limite de communication des documents de clôture par l'autorité de gestion est fixée au 15 février 2026.

Les documents de clôture sont les suivants :

- a) les comptes du dernier exercice comptable ;
- b) la déclaration d'assurance de gestion et le rapport de synthèse pour le dernier exercice comptable ;
- c) l'avis d'audit et le rapport de contrôle pour le dernier exercice comptable ;
- d) le rapport final de mise en œuvre.

Les 3 premiers documents sont liés à la finalisation de la campagne d'audits en cours jusqu'à la fin de l'année. Le rapport final de mise en œuvre ainsi que le résumé à l'attention des citoyens sont soumis pour avis au comité de suivi.

Rapport final de mise en œuvre

Le rapport final de mise en œuvre du programme régional FEDER FSE 2014-2020 permet de clôturer la mise en œuvre du programme régional FEDER FSE 2014-2020.

Le document présenté en annexe permet d'indiquer la réalisation sur chacun des dispositifs du programme par rapport aux cibles du programme régional, en expliquant les éventuelles difficultés rencontrées.

Consultation écrite du comité régional de suivi du 18 au 31 décembre 2025 – Rapport final de mise en œuvre programme régional FEDER-FSE 2014-2020

Il permet une vision d'ensemble sur la mise en œuvre financière, physique et sur les résultats constatés pour chacun des dispositifs soutenus par le FEDER et le FSE.

En complément le résumé à l'attention des citoyens retrace pour l'ensemble de la période de programmation le calendrier de mise œuvre et les grandes étapes ainsi que la valorisation de projets soutenus pendant cette période de programmation.

↳ **L'avis des membres du Comité de suivi est sollicité sur le rapport final de mise en œuvre du programme régional FEDER FSE 2014-2020 et sur le résumé à l'attention des citoyens**